



Situation professionnelle au 1er décembre 2020  
Promotion: Licence Professionnelle 2017-2018

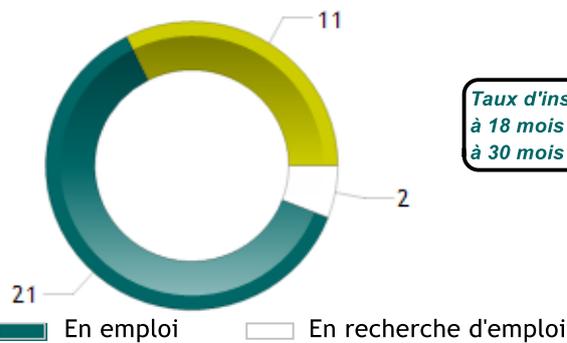
## MENTION

## METIERS DU DESIGN

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

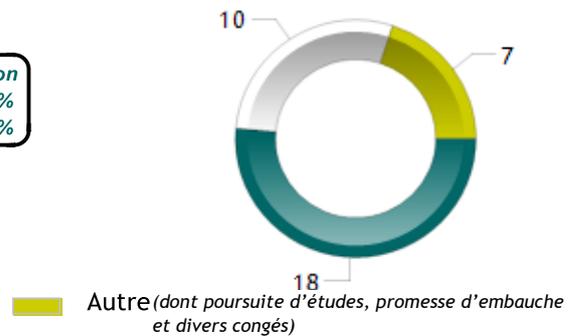
Nombre de réponse(s) : 34



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 35

Taux d'insertion  
à 18 mois : 91%  
à 30 mois : 64%



### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Designer de produits
- Designer et scénographe
- Concepteur R&D
- Dessinateur mécanique en bureau d'études
- Designer d'espace
- Dessinateur merchandising en horlogerie
- Infographiste 3D
- Ingénieur produit textile
- Modeleur numérique

### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 14



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 14



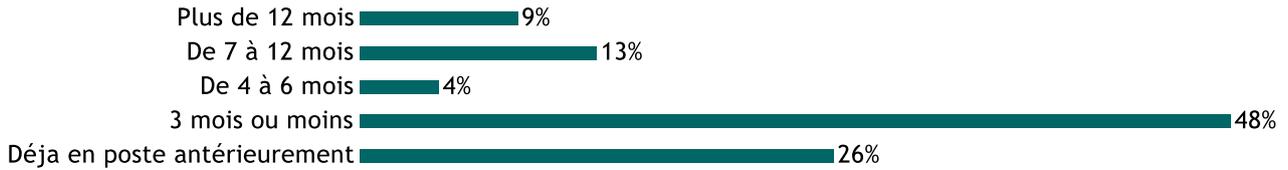
### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 16

- Relations personnelles ou professionnelles 31 %
- Candidature spontanée 19 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 19 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 19 %
- Agence d'intérim 6 %
- Création de mon entreprise/activité 6 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 23



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 15



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

## Statut

Nombre de réponse(s) : 17



Cadre    Technicien    Employé

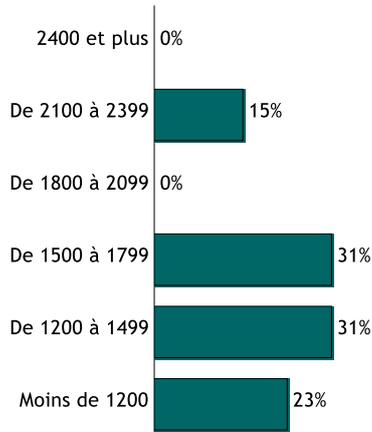
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 14



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 13



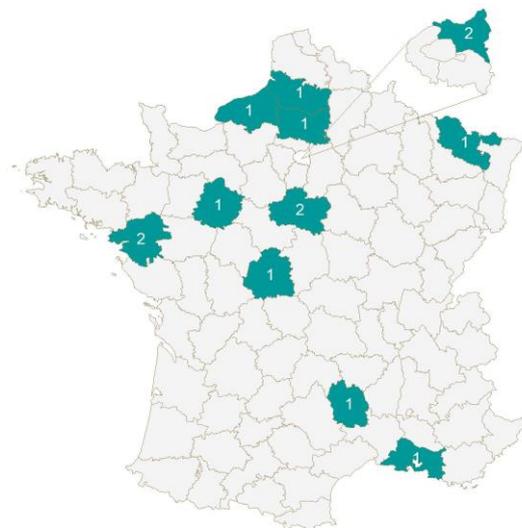
**Salaire médian : 1475 euros**

**Salaire moyen : 1480 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 15



**Emplois à l'étranger: 1**